

# OFFRE DE FORMATION 2021



## OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation que nous vous proposons répond aux besoins des professionnels de tout secteur et des usagers en matière d'accès au Droit et de lutte contre les violences faites aux femmes.

## DES FORMATIONS DE QUALITÉ

Le CIDFF Essonne est une association créée le 16 août 1982 et est agréé par l'Etat. Il a l'obligation de ne salarier que des juristes diplômés d'un Master au minimum, garantie d'une information et d'une formation professionnelle. Aucun bénévole n'intervient dans les formations.

Professionnelle de l'information juridique et de l'accompagnement des femmes victimes de violences depuis presque 40 ans, le CIDFF Essonne porte une réelle expertise de ces domaines.

## UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

Les formations proposées se déroulent selon des parcours et des modalités adaptés aux objectifs de développement des compétences au profil des apprenants et au rythme de l'activité

## NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

**Le CIDFF s'engage :**

1. à délivrer une formation adaptée aux besoins et compétences des publics formés,
2. à s'assurer régulièrement des connaissances techniques des formateurs et à mesurer la pertinence des méthodes pédagogiques,
3. à s'assurer de l'existence d'un environnement favorable au développement des compétences des bénéficiaires de sa prestation,
4. à s'assurer de l'existence d'un environnement favorable au développement des compétences des bénéficiaires de sa prestation.

## DES FORMATIONS POUR RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS LÉGALES

Certaines des formations sélectionnées vous permettent de répondre à vos obligations légales

## LES THÉMATIQUES DE FORMATION

Formations dispensées par notre association :

- Journée d'accès au Droit
- Droit du travail
- Sensibilisation aux violences conjugales

## COMMENT S'INSCRIRE ?

- Vous pouvez demander à consulter les programmes détaillés des offres présentées
- Contacter le CIDFF : vous recevrez, un programme et un dossier individuel d'inscription, le contrat de formation pour le/les bénéficiaires de la formation envisagée. La demande de prise en charge par votre OPCO est à effectuer par vos soins

# SOMMAIRE

## **Droit**

**D1** Journée d'accès au Droit

**D2** Droit du travail : Les contrats de travail

## **Violences**

**V1** Sensibilisation aux violences conjugales : de quoi parle-t-on ?

# D1 JOURNEE D'ACCES AU DROIT

**Public** : tout public

**Prérequis** : Aucun

**Durée** : 1 jour (7 heures)

**Modalité** : Présentiel

**Objectif professionnel** :

- ❖ Rendre la loi compréhensible et intelligible afin de favoriser pour chaque citoyen.ne le plein exercice de ses droits et favoriser l'autonomie de chaque citoyen.ne
- ❖ Promouvoir la lutte contre toutes formes de discrimination
- ❖ Mieux appréhender le cadre de fonctionnement de l'entreprise

**Objectifs pédagogiques** :

- Adopter les bons réflexes et savoir à qui s'adresser en cas de difficultés en Droit de la famille, Droit de la consommation, Droit locatif, Droit des étrangers, Droit pénal, Citoyenneté
- Être mieux armé face au recruteur, à l'employeur et aux futurs collègues de travail

**Dates** : Une session proposée en une journée ou deux demi-journées. Date à déterminer du lundi au vendredi

**Tarif** : 1 200 €

**Accessibilité** : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

**Programme**

Droit de la famille : notion d'autorité parentale, obligation alimentaire dans le couple et dans la famille,

Droit des étrangers : circulation et nationalité française

Droit pénal : responsabilité pénale et casier judiciaire

Citoyenneté/votre ensemble : libertés dans les espaces publics, droit de vote, impôts, assurance maladie

Droit du logement : location, obligation locataire/bailleur

Droit du travail :

- Le recrutement (limites de la liberté d'embauche : non-discrimination, diversité, égalité...)

- La conclusion du contrat de travail

L'exécution du contrat de travail (période d'essai, durée du travail, respect des obligations ...)

- Les droits garantis et obligation des salarié.e.s et des employeurs

- Droit commun et spécificités des différents contrats de travail (Le CDI - le CDD - travail temporaire –le Contrat à Temps Partiel)

- La cessation du contrat de travail : la démission, le licenciement, la rupture conventionnelle

**Méthodes pédagogiques**

Support pédagogique : jeu de la FRCIDFF Ile de France « Mémoire d'éléphant »

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

**Intervenant**

La formation est animée par deux juristes.

**Évaluation**

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e-s

**Contact**

Sabine VADEZ, Directrice, à [contact@cidff91.org](mailto:contact@cidff91.org) ou par téléphone au 01 60 79 42 26

**Date limite d'inscription**

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de douze inscrit-e-s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e-s.

## D2 DROIT DU TRAVAIL

**Public** : : tout public

**Prérequis** : Aucun

**Durée** : 1/2 journée (3 heures)

**Modalité** : Présentiel

**Objectif professionnel** : Mieux appréhender le cadre de fonctionnement de l'entreprise

**Objectifs pédagogiques** : Connaître les règles encadrant la conclusion d'un contrat de travail ; Connaître les différents types de contrat de travail et les droits qui y sont associés ; Connaître les différents cas de figure quant à la cessation du contrat de travail.

**Dates** : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

**Tarif** : 350 €

**Accessibilité** : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

### Programme

- Le recrutement (limites de la liberté d'embauche : non-discrimination, diversité, égalité...)

- La conclusion du contrat de travail

L'exécution du contrat de travail (période d'essai, durée du travail, respect des obligations ...)

- Les droits garantis et obligation des salarié.e.s et des employeurs

- Droit commun et spécificités des différents contrats de travail (Le CDI - le CDD - travail temporaire –le Contrat à Temps Partiel)

- La cessation du contrat de travail : la démission, le licenciement, la rupture conventionnelle

### Méthodes pédagogiques

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e.s.

### Intervenant

La formation est animée par par un.e juriste.

### Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e.s

### Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à [contact@cidff91.org](mailto:contact@cidff91.org) ou par téléphone au 01 60 79 42 26

### Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit-e.s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e.s.

# V1 SENSIBILISATION AUX VIOLENCES CONJUGALES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

**Public** : Salarié·e·s amené·e·s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

**Prérequis** : aucun

**Durée** : 1/2 journée (3 heures)

**Modalité** : Présentiel

**Objectif professionnel** : Être en capacité de comprendre ce que sont les violences conjugales

**Objectifs pédagogiques** :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles dans un CIDFF
- Comprendre ce que recouvrent les violences conjugales
- Comprendre le mécanisme des violences conjugales
- Comprendre le phénomène traumatique et ses effets
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène
- Développer ses techniques d'entretien pour soutenir et accompagner les femmes victimes

**Dates** : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

**Tarif** : 350 €

**Accessibilité** : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

## Programme

Echanges autour de ce que sont les Violences faites aux Femmes et définition des Violences Conjugales :

- les différentes formes de violences conjugales
- le cycle de la violence
- différencier un conflit bilatéral des violences conjugales

Enfant et violences conjugales : l'enfant témoin est une co-victime

Mieux repérer – les impacts et conséquences

Echanges autour de situations

Echanges et informations autour de la mémoire traumatique et de la dissociation

Quelques informations juridiques : plainte, la protection des victimes et des enfants

## Méthodes pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges et analyses autour de mises en pratique.

## Intervenant·e·s

La formation est animée par par un.e juriste.

## Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant·e·s

## Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à [contact@cidff91.org](mailto:contact@cidff91.org) ou par téléphone au 01 60 79 42 26

## Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit·e·s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit·e·s.



L'équipe du CIDFF est à votre écoute pour personnaliser les formations aux besoins identifiés dans votre structure.

En amont de la mise en place de la formation, le CIDFF, en partenariat avec vous, :

- Prend en compte vos besoins
- Identifie les objectifs de la formation
- Adapte, si besoin, le contenu de la formation pour répondre aux besoins
- Prend en compte toute adaptation nécessaire en raison du handicap des participant.e.s

A votre demande, d'autres actions de formation sont accessibles et construites au regard de vos besoins.

Pour toute personne en situation de handicap, un référent est à votre disposition pour vous accompagner.

Taux de satisfaction actuel : 97,7 % des participant.e.s ont été très satisfait.e.s ou satisfait.e.s des formations auxquelles ils.elles ont assisté.

**Contacts :**

Standard : 01.60.79.42.26

Mail : [contact@cidff91.org](mailto:contact@cidff91.org)

Référent handicap : Sabine VADEZ 01.60.79.42.26